

À l'attention de Monsieur François Hollande, Président de la République, Palais de l'Élysée - 55 Rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris

À l'attention de Mme Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication - 3, rue de Valois 75001 Paris

À l'attention de Monsieur François Rebsamen, Ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social - 101 rue de Grenelle 75007 Paris

Tribune des partenaires culturels, économiques et des élus, relative à la signature de l'accord UNEDIC National Interprofessionnel du 22 mars 2014 relatif à l'indemnisation du chômage, appelant François Rebsamen, Ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social, à ne pas agréer cet accord.

Monsieur le Président, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Nous, directeurs de structures culturelles, acteurs de l'économie locale et régionale, élus locaux et régionaux, signataires de cette tribune, partageons les inquiétudes exprimées par le mouvement des intermittents du spectacle.

L'accord intervenu le 22 mars entre les partenaires sociaux relatif à l'assurance chômage déstabilise encore davantage les plus fragiles et précaires bénéficiaires de cette solidarité nationale sur laquelle est basée une grande partie de l'économie du spectacle vivant en France.

Nous déplorons notamment l'absence de prise en compte des travaux réalisés depuis 10 ans par le Comité de suivi, réunissant un certain nombre de parlementaires et de membres d'organisations professionnelles représentatives des métiers de la culture.

Nous nous inquiétons enfin des probables annulations de festivals en cours et à venir et des conséquences qu'elles auront non seulement sur l'économie du spectacle vivant, mais également sur tout un pan des activités liées à ce secteur*.

Pour toutes ces raisons, nous, signataires de cette tribune, vous demandons de ne pas agréer cet accord afin que de nouvelles négociations puissent avoir lieu, prenant en compte les propositions du Comité de suivi.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments respectueux.

**hôtellerie, restauration, transport, prestations de service ... 23 millions d'euros pour la seule ville d'Avignon et selon l'étude sur l'apport de la culture à l'économie française, publiée le 3 janvier 2014 : le secteur culturel dans l'économie représente 3,2 % du PIB en 2011 et 670 000 emplois en France.*